

Informations de base

2015/3039(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Mécanisme de résolution unique et Fonds de résolution bancaire unique: calcul des contributions ex ante, circonstances et conditions dans lesquelles le paiement des contributions ex post extraordinaires peut être partiellement ou totalement reporté

Complétant [2013/0253\(COD\)](#)

Subject

2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur